

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Département, 1 f. de plus par trimestre.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.
 À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 7 OCTOBRE 1846.

...tion des classes ouvrières est critique; elle le devient encore, voilà qui est incontestable. Il y a dans de choses matière à de graves réflexions sur notre système économique; mais ces réflexions ne changeront pas la situation, et c'est à cela qu'il faut aviser. En ce moment nous n'avons pas le choix des moyens; nous sommes obligés d'opter ceux que l'école économique dirigée par Turgot nous a laissés. Vers la fin du dix-huitième siècle, quand la disette était quelque part, on créait des ateliers de charité provisoires pour maintenir le taux des salaires, pour empêcher les ouvriers sans ressources un moyen temporaire de subsistance. On faisait un appel à la charité publique; on organisait des distributions de pain; on faisait venir quelques approvisionnements de blé au moyen desquels on entraînait en concurrence les accapareurs; enfin, on s'efforçait de pallier les effets de la crise autant que le permettait l'organisation de la société.

...qui nous sommes réduits aux mêmes procédés, quoiqu'on ne soyons plus divisés en provinces, et que nous ayons un gouvernement central qui a entre les mains un budget de plusieurs millions. N'est-ce pas déplorable? Et quand nous sommes réduits aux mêmes expédients, nous ne savons pas encore complètement ce qui est. Jusqu'à présent, nous ne connaissons aucune mesure prise pour venir en aide aux populations; nous savons que le ministre de l'intérieur a écrit à MM. les préfets pour les engager à provoquer l'exécution de travaux d'utilité publique, ou pour avoir leur avis sur ceux qu'on devrait commencer, et nous ne voyons pas qu'on ait tenu compte de ses instructions.

...ce jour, dans notre département, les choses vont de mal en plus. Le conseil municipal n'a pas voté un centime pour créer des ateliers provisoires; on ne s'occupe nullement d'augmenter les ressources des bureaux de bienfaisance; on ne fait rien pour empêcher le pain d'être à un prix exorbitant, et les souffrances de la population sont dans le sein de nombreuses familles. Qu'on ne nous dise pas que le travail est abondant, car cela n'est pas; qu'on ne vienne pas nous dire non plus que les salaires sont élevés, car ils sont extrêmement bas et ne paraissent pas vouloir s'élever aux approches de l'hiver. On devrait employer à des moyens extraordinaires pour les maintenir, pour empêcher le cœur de venir au secours des familles indigentes; on devrait porter le plus, c'est que le travail ne manque pas, que les salaires ne soient pas avilis, c'est qu'il y ait enfin pour les ouvriers une voie digne et honnête de vivre, et que la loi procure. Nous ne savons si nos observations au conseil municipal ont été prises en compte, nous nous en affligerions. C'est à nous à provoquer et à prendre des mesures rassurantes pour notre cité; qu'il intervienne donc promptement, et qu'il nous fasse savoir ce qu'il se propose de faire pour paralyser les effets de la cherté du pain.

...merce libre comme il l'entend favorise les coalitions, les accaparements; qu'il amène les hausses factices, les disettes calculées; qu'à la concurrence qui existe dans les temps ordinaires, on fait, en temps de rareté des grains, succéder le monopole.

Quand de fait la concurrence commerciale n'existe plus, quand l'intérêt privé tient seul entre ses mains les subsistances, qu'il peut les livrer à volonté, il faut bien un moyen de rassurer les populations et de forcer les accapareurs à rentrer dans des voies naturelles. Ce moyen, le gouvernement seul l'a entre les mains; c'est à lui à faire des approvisionnements à l'étranger, à livrer les blés ainsi mis à sa disposition à des prix raisonnables, et à faire au monopole des accapareurs une légitime concurrence. C'est ainsi, du reste, qu'ont agi tous les gouvernements prévoyants dans les temps de crise; ils ont fait ce que le commerce libre ne faisait pas, ils ont donné une voie d'écoulement aux subsistances qu'on aurait sans cela retenues dans les magasins.

Ainsi que nous l'avons prouvé et que nous le disons plus haut, le *Journal des Débats* soutient que le travail est plus abondant qu'il n'a jamais été. Nous affirmons, nous, que dans notre cité le travail n'est pas abondant, et nous craignons qu'il le soit encore moins prochainement. Ce n'est pas tant d'ailleurs pour le moment actuel que nous réclamons des mesures de sécurité et de prudence, que pour les mois qui vont venir; qui sait, en effet, si le pain ne renchérira pas encore?

Le *Journal des Débats* espère que la hausse restera où elle est et n'ira pas au-delà; mais ce n'est là qu'une espérance, et nous ne voyons pas sur quoi elle est basée. Il est évident que cette année la récolte a été mauvaise, qu'elle n'a pas produit les deux tiers du blé nécessaire à nous alimenter. Le commerce a-t-il fait des achats en assez grande quantité pour remplacer ce qui nous manque? Nous ne le pensons pas; d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, le commerce spéculé, et eût-il à sa disposition des quantités de blé considérables, qu'il ne les mettrait pas en circulation sans avoir auparavant épuisé toutes les chances de la hausse. Si le *Journal des Débats* voulait nous édifier sur l'état de nos subsistances, il ferait bien de nous dire où en sont les opérations commerciales relativement aux subsistances; mais il s'en gardera bien. N'est-il pas toujours à la merci des spéculateurs? Que lui importe qu'ils gagnent de l'argent en affamant les populations! C'est bien là le moindre de ses soucis. Ce qu'il veut avant tout, c'est que des maisons puissantes par la richesse s'élèvent pour l'aider, ainsi que ses patrons, à maintenir dans le peuple l'anxiété et le besoin, enfin pour consolider le frein du travail.

ont adressé des remontrances à la cour de Madrid. Ce journal dit que, d'ailleurs, cette entreprise, digne de don Quichotte, aurait pour adversaires les deux Amériques. Nous croyons surtout qu'elle aurait pour principal ennemi le bon sens, car dans une pareille entreprise il faut non seulement des soldats, mais de l'argent et des vaisseaux.

« Nous lisons dans la *Semaine* :
 « Les habitués de la cour sont transfigurés. Ce ne sont plus ces aristocrates bourgeois, à la face bourgeoise ou troupière que vous savez; ce sont les féaux de la grande monarchie se réveillant en sursaut, s'agitant dans une ivresse immense, ne rêvant plus que distinctions honorifiques et ordres de chevalerie, duchés, comtés, baronies, rubans rouges, verts, bleus ou noirs; ces titres, ces noms résonnent si harmonieusement aux oreilles plébiennes qu'elles ne peuvent s'en rassasier. C'est un délire général, une débauche infinie de sottise et de vanité, parmi tout ce que le flot de la révolution a poussé à la surface de la société. Vous rappelez-vous ce grand seigneur de l'Empire, auquel un familier demandait, le jour de son élévation, de quelle manière il devrait à l'avenir lui adresser la parole. « Dans le monde, répondit-il, vous me nommerez *altesse sérénissime*, mais dans l'intérieur je vous permets de m'appeler tout simplement *monseigneur*. »
 « Voilà la cour d'aujourd'hui. Déjà on s'y impatient horriblement d'entendre appeler *Marbot, Vatout, d'Houdetot, Lavocat, Liadières* ou *Trognon* tout court; on fait broder la clef de chambellan sur sa robe de chambre, on se décore pour se mettre au bain, et il est bien entendu qu'aussitôt que la petite-fille de Philippe V aura fait son entrée aux Tuileries, il ne sera plus question dans le palais de Louis XIV que de son excellence le comte de Marbot, le marquis de Lavocat et le baron de Trognon. Dans l'intimité; ces grands noms historiques permettront à leurs familiers de les appeler simplement *général, colonel* ou *monsieur*, mais voilà tout.
 « Ce qui inquiète le plus les courtisans, ce sont les incertitudes qui régissent sur la composition de la maison de la future duchesse, point de mire de toutes les vanités. Il paraît que le choix des dames d'honneur, d'atour et de compagnie donne lieu à de graves différends, sur lesquels les deux cours ne sont pas encore tout-à-fait d'accord. La maison d'une petite-fille de Philippe V, la fille d'un roi, la sœur d'une reine régnante, l'héritière présomptive du trône d'Espagne, exige, en effet, plus de *race*, d'illustration et d'égarde que la maison des petites princesses de Mecklenbourg, de Cobourg ou de Sicile. D'abord, les dames de la duchesse de Montpensier seront-elles jeunes ou d'un âge mûr, et qu'entendra-t-on par âge mûr? Le conseil s'est occupé plusieurs fois de ce débat préliminaire, et deux courriers ont été expédiés à Madrid pour connaître l'opinion de la reine Christine sur l'état de la question.
 « En attendant la réponse de S. M. douairière, dont l'expérience en pareille matière doit avoir une grande autorité, les Tuileries se divisent en parti de la jeunesse et en parti de l'âge mûr, et l'on fixe vingt et quarante comme symboles des deux termes du problème; mais il paraît que ce dernier chiffre donne lieu à de vives réclamations de la part de certaines antiques vaporeuses qui veulent que la maturité féminine ne commence qu'à cinquante ans. On ajoute qu'il existe aussi au château une espèce de centre droit qui tend à former un troisième parti, celui de la vieillesse, mais celui-là est en minorité; on se moque de ses clignotements d'yeux, et on le laisse crier.
 « Autre question non moins ardue : Où prendra-t-on les dames d'honneur de la duchesse de Montpensier? Les demandera-t-on à la noblesse d'aujourd'hui ou à la noblesse d'autrefois, à la chambre

FEUILLETON DU CENSEUR. — 8 OCTOBRE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

— GENTIL-BERNARD OU L'ART D'AIMER.

...gentil-bernard ! le charmant personnage ! la bonne fortune ! Si tout ne suffit pas pour remplir la soirée de joyeux amours, de douces conversations, de délicieuses déjeunées, et alors dites-moi si le directeur n'aurait pas aussi le droit de mettre sur l'affiche les vers que Voltaire adressait à Gentil-Bernard :
 « Au nom du Pinde et de Cythère,
 « Que le public soit averti
 « Que l'Art d'aimer doit samedi
 « Venir souper chez l'Art de plaire. »
 ...qu'elle foule! quelle cohue! Les portes du théâtre sont assiégées, envahies. L'Art d'aimer! Chacun veut puiser à cette source. L'avidité, quel besoin, quel fol entraînement les femmes s'y précipitent! On est moins à sa soif, les Argonautes furent moins avides à la Toison d'Or; jamais Ramus ni Abélard, jamais docteur en théologie ne virent autour d'eux disciples si nombreux. C'est que la loi de l'amour pour la femme va s'expliquer. Gentil-Bernard a choisi le théâtre Déjazet.
 ...maintenant l'impatience de toutes ces divinités du printemps! Les acteurs dont Gentil-Bernard ornait les femmes de son temps? Pourquoi leur cœur frémit-il doucement? pourquoi elles se précipitent-elles dans les flots, sans respecter les personnes, les caprices de leur parure? pourquoi elles se précipitent-elles dans les flots, sans respecter les personnes, les caprices de leur parure? pourquoi elles se précipitent-elles dans les flots, sans respecter les personnes, les caprices de leur parure?
 ...le mortel fortuné qui, en passant par là, à l'heure ignorée de la nuit, se trouve bayant aux étoiles le soulier de satin rose qu'une folle a laissé tomber de son pied en se précipitant étourdiment à la mer. À ce moment, qu'importe à toutes ces filles d'Eve que dans leur cœur tout se mêle, dans la confusion et le désordre, qu'importe que les dentelles se déchirent, que les gazes traquent secrets? qu'importe qu'un démon méchant, pour se livrer à

...ses ébats, brise le noeud de leurs ceintures, fasse craquer les cordons de leurs corsets, passe ses griffes dans leurs cheveux et mêle son haleine à tous leurs parfums? Il est bien question, vraiment, de sottise vergogne, de pudibonde vertu! Avant tout, il faut arriver, pénétrer dans le sanctuaire, il faut entendre le maître, il faut recueillir la leçon; et quel maître que Gentil-Bernard! Aussi a-t-il eu pour élèves toutes les femmes de son temps. Il leur apprenait en vers les leçons qu'il en avait reçues en prose. Il était si savant dans son art, si bien doué dans l'exposition de sa méthode, les femmes se formaient si bien à ses leçons, qu'à la fin il ne restait plus rien à leur apprendre. Il n'est donc pas étonnant que les femmes veuillent savoir si l'on aime aujourd'hui comme l'on aimait autrefois. Hélas! oui, l'amour est invariable; car si Gentil-Bernard peut encore nous servir de modèle, Gentil-Bernard a lui-même trouvé ses préceptes dans l'*Artis Amatorie* d'Ovide. Oui, c'est Ovide qui déjà disait aux femmes en latin ce que d'autres avaient dit en grec et ce qu'aujourd'hui on répète dans toutes les langues. « L'homme riche vous fera des présents, le jurisconsulte dirigera vos affaires, l'avocat défendra vos clients. Pour les poètes, il ne faut leur demander que des vers. »
 C'est encore lui qui a mis en question de savoir si c'est un bon moyen pour devenir l'amant de celle que l'on aime que de commencer par être celui de sa femme de chambre. Vous le voyez, il ne reste plus rien à apprendre.
 Les hommes d'autrefois n'auraient rien à envier à ceux d'aujourd'hui. Un roué de la Régence n'aurait pas mieux dit qu'Ovide : « Respectons les dieux, n'ensanglantons pas nos mains, observons la foi jurée... Mais ne craignons pas de tromper les femmes. » Le défaut de Faublas n'était autre que celui de Proserpine, dont on vante tant les feux. « Chacun, dit le poète, a son défaut : le mien est d'aimer toujours quelque chose. »
 Les veuves n'étaient pas plus inconsolables à Rome qu'elles ne le sont à Paris. Si l'on en croit Juvénal, « une femme prend huit maris dans cinq ans, et les fleurs mises à sa porte le jour de ses premières noces ne sont pas encore fanées lorsqu'elle en célèbre de nouvelles. »
 Y a-t-il aujourd'hui mari plus facile que ce certain Sextus qui, invitant César à sa table, à côté de sa femme, s'endormait pendant le repas, et ne se réveillait que pour dire à un esclave qui dérobait un vase précieux : « Ne sais-tu pas que je ne dors que pour César? »
 Les saturnales de la Régence, les chroniques de l'OEil-de-Bœuf n'offrent rien de comparable à ce qui se passait à Rome sous l'empire. Il n'est pas besoin de parler de cette Messaline dont le nom est une dégoûtante injure, de cette Poppée, courtisane de Néron, que cent années suivaient toujours dans ses voyages pour lui fournir le lait de ses seins. Il suffit de citer cet empereur romain, ce jeune prêtre du soleil, qui couchait sur des roses, se nourrissait de talons de chameaux et de langues de rossignols, et qui dans un jour eut le temps d'épuiser toutes les ressources d'une imagination déréglée. On vit, raconte l'historien Lampride, les premières et les plus

belles femmes de Rome, attelées toutes nues au quadrigé d'Héliogabale, se disputer l'honneur de le rouler sous des portiques semés de paillettes d'or.
 L'art d'aimer! l'art de surprendre les femmes, de tromper les maris! l'art de la courtoisie et de la grande coquette! l'art de donner à Cupidon les ailes de Mercure et à Mercure le carquois de Cupidon! Car Ovide et Gentil-Bernard, qui ont donné des préceptes sur toutes ces choses, n'existent pas d'aujourd'hui. C'est Eve qui en donna le premier exemple, et vous savez que toutes les femmes sont filles d'Eve. Mais ce qu'on ne trouve écrit dans aucun livre, ce que le cœur seul d'une jeune fille peut donner, c'est le véritable amour. Celui-là naît tout seul, sans préparation, sans artifice, en un jour, en une nuit, comme un tendre bourgeois; c'est le premier émoi de la femme, le premier battement du cœur; c'est cette petite fleur bleue dont parle La Bruyère, qui ne s'épanouit qu'une fois, qui ne répand qu'un seul parfum. Heureux celui qui peut le respirer et conserver toujours sa douce sensation! Malheur à celle qui ira chercher le précepte dans le livre! Celle-là n'a rien dans le cœur, celle-là n'aimera jamais. On peut apprendre à former les tresses de ses cheveux, à marier ensemble les couleurs les plus variées, les nuances les plus délicates, à nouer sa ceinture : c'est la science d'Antinoüs et des journaux de modes. Mais que me font à moi toutes ces broderies, toutes ces grâces, tous ces sourires de vos dentelles, si votre bouche demeure sérieuse? tout ce vermillon, tout cet incarnat de vos joues, si votre cœur est froid? Les Grâces n'avaient pas de parure, et Vénus sortit nue du sein des eaux. « Celui, disait Diderot dans son style enthousiaste, celui qui est frappé des diamants qui déparent une belle femme, n'est pas digne de voir une belle femme. »
 La coquette seule doit avoir recours à l'art d'aimer ou de plaire, parce que chez elle manque le sentiment. Méfiez-vous de la coquette en amour, c'est la pire des femmes; il y a chez elle autant de caprices que de plis dans sa robe, autant de perfidies que de noeuds dans ses rubans. Elle met dans ses paroles le fard qui est sur sa figure; son art est un métier, un mensonge continu par lequel elle trompe tout le monde, se trompe elle-même, ment à sa femme de chambre, et ment jusqu'à son miroir. Lorsqu'une dame romaine méditait une vengeance, elle passait dans ses cheveux une épingle tordue en noeuds de serpent. On devient coquette quand on veut se venger.
 L'amour, le véritable amour est un vrai sacrifice. C'est celui de la femme confiante et bonne qui se livre par dévouement parce qu'elle est la créature de Dieu.
 Nous sommes loin de l'Art d'aimer de Gentil-Bernard, de cet ouvrage qui lui valut tant de réputation pendant sa vie, et qui fut si vite oublié après sa mort.
 Quant à la pièce de MM. Dumanoir et Clairville, Déjazet la remplit tout entière. Le poète Bernard était-il aussi gentil que l'aimable actrice veut bien nous le faire croire? Car, à la fin, il faut le dire, le nom de Gentil lui a été contesté, et le portrait qu'on en fait dans les mémoires du

des pairs ou à la chambre des députés, au faubourg ou à la Chaussée-d'Antin? La noblesse d'aujourd'hui et la Chaussée-d'Antin ont bien quelques réputations; malheureusement elles sont déplorablement pauvres de renommées et de grandes manières. Cependant il a été fortement question de M^{me} Liadières pour lectrice de l'infante; mais, à ce nom, une auguste princesse s'est, dit-on, écriée: « Bonté divine! qu'allez-vous faire?... elle est trop jeune et trop jolie! » Ainsi donc, jusqu'à ce que le temps y ait pourvu, M^{me} Liadières ne sera point attachée à la personne... de M^{me} la duchesse de Montpensier, et la belle affligée continuera à se lire à elle-même *Mathilde, le Juif-Errant, Monte-Cristo et Martin l'enfant trouvé*.

» Quant à la légitimité, elle foisonne de noblesse. Les duchesses, les comtesses et les marquises de toutes les origines et de toutes les dates forment un bon tiers de la population du faubourg, et rien ne serait plus facile que d'y cueillir une belle touffe de dames d'honneur et d'atour, si le faubourg voulait fuir trêve à ses ridicules bouderies. Toutefois on négocie dans ce moment avec quelques célébrités qui firent l'ornement de la cour de Charles X, et, grâce à l'intervention dévouée d'un jeune duc et d'un jeune marquis récemment ralliés, le duc de Guiche et le marquis de Béthisy, on croit être sûr de quelques anciennes familles; mais on garde le secret de ces conversations dont la divulgation faite à propos sera, dit-on, un coup de foudre pour les ennemis de la dynastie. Du reste, les demandes affluent de tous côtés, et, on en cite quarante pour le seul emploi de lectrice, et parmi ces quarante, celle d'un célèbre bas-bleu couronné par plusieurs académies... non pour le prix de vertu.

» Cependant les nominations ne seront proclamées qu'au moment du mariage. Jusque là le monde courtois se bercera tout à son aise de rêveries et de mensonges; mais c'est en vain qu'il invoquera la lumière, elle n'éclairera que les surfaces, et ne les éclairera que d'un jour douteux. Quant au service particulier et à la domesticité intime de M^{me} la duchesse de Montpensier, ils se composeront exclusivement de femmes espagnoles. En attendant, on travaille avec une prodigieuse activité à préparer à la fille de Ferdinand VII des appartements dignes de sa race comme de ses trente millions, et c'est, dit-on, pour présider en personne à ces travaux, que le roi a contrémandé le voyage de Compiègne.

Le corps de l'artillerie en Espagne a, suivant le *Heraldo*, l'intention d'offrir aux ducs de Cadix et de Montpensier deux magnifiques épées de Tolède, dont les fourreaux seront en argent et représenteront deux coupleurs entrelacés. Voilà une singulière allégorie.

— Le 3, les princes sont arrivés sans encombre à Béthobie; ils devaient se mettre en route le lendemain pour Burgos. Il n'a donc pas été possible qu'ils fussent le 4 à Madrid, et l'espoir de faire célébrer le double mariage ce jour-là aura été déçu.

— Le corps des officiers-généraux, à Madrid, est allé féliciter la reine et l'infante. C'est le général Pezuela qui a pris la parole. Voici comment il a parlé du duc de Montpensier :

Un de ces princes, Madame, fils d'un grand roi, élevé au milieu de son peuple dans les principes de la monarchie constitutionnelle, habitué aux fatigues de la guerre sur les rives africaines, fera le bonheur de Votre Altesse, qui de ses mains amoureuses essuiera sur le front de son époux la sueur de plus d'une victoire.

— Le *Génie de la Liberté* de Palma (Majorque) annonce qu'au moment de mettre sous presse un numéro qui contenait quelques articles relatifs au mariage de l'infante, le directeur des presses, l'éditeur responsable étant absent, a été mandé par le chef politique. Celui-ci a intimé l'ordre d'avoir à ne plus insérer dans le *Génie* aucun article traitant dudit mariage, soit que l'article appartint à la rédaction du *Génie*, soit qu'il fût emprunté à d'autres journaux.

Voilà le régime dont la France prend indirectement la responsabilité par le mariage d'un prince de la dynastie régnante avec l'infante, sœur d'Isabelle.

Paris, le 5 octobre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Une scène des plus étranges s'est passée jeudi dernier, entre trois et quatre heures, au ministère des affaires étrangères.

M^{lle} Rondeau, une de nos Aspasiens modernes les plus à la

temps nous le présente sous un tout autre aspect que celui d'un jeune Anacréon plein de grâce et d'abandon, d'un dieu toujours couronné, célébrant à Choisy les fêtes des ris et des roses. Bernard, le vrai Bernard, était froid, compassé, vigoureux mangeur et robuste chevalier. Voilà comment M^{lle} Déjazet ment à force de grâce, de gentillesse; voilà comment elle usurpe pour un autre le titre de gentil qui n'appartient qu'à elle seule. Voyez-la dans le vaudeville: comme elle sait tout animer de ses grâces, de ses sourires, des éclats de sa voix! Que de franchise dans son allure! Gentil-Bernard est en campagne; c'est d'abord chez la femme du procureur qu'il fait ses premières armes, puis chez celle du financier, sans dédaigner, en passant, ni Claudine ni Fanchon, terminant ses exploits par M^{lle} Salé de l'Opéra.

C'est encore un de ces vaudevilles-régence d'un esprit qui n'est d'aucune époque et que les auteurs seuls peuvent ambitionner. MM. Dumanoir et Clairville sont gens heureux; Déjazet leur prête ce qui leur manque, et leur succès est complet.

C'est en assistant à de si charmants spectacles qu'on croit aux délices de l'amour, à sa vie toujours renaissante, et l'on ne songe pas que Gentil-Bernard, qui est le sujet de la pièce, fut victime de son art d'aimer, qu'il y perdit l'esprit et la raison. L'amour n'a qu'un temps; c'est le règne des roses, il ne dure qu'une saison. Mais ne nous en chagrions pas, M^{me} de Murat ne nous dit-elle pas pour nous consoler :

« Faut-il être tant volage?
Ai-je dit au doux plaisir;
Tu nous fuis, las! quel dommage!
Dès qu'on a cru te saisir. »
Ce plaisir tant regrettable
Me répond: « Rends grâce aux dieux;
S'ils m'avaient fait plus durable,
Ils m'auraient gardé pour eux. »

C'est que tout le monde n'a pas le privilège de l'heureuse Déjazet, de cette fille de La Fontaine qui rajeunit toujours. Que la vie doit être douce, quand on ne voit les années s'écouler que pour leur ravir leurs printemps et se couronner avec elles d'amours toujours fleuris!

Pour tant de grâce, pour tant de jeunesse, ne puis-je pas lui dire :
Ninon, aimée à soixante ans!
On a traité cela de fable.
Mais, j'en suis sûr, dans quarante ans
Tu sauras le rendre croyable.

PH. F.

P. S. — M^{me} Poirier a fait son deuxième début dans la pièce précédente. La nature des rôles qu'elle aborde ne semble pas indiquer de grandes prétentions. M^{me} Poirier nous a paru convenable; nous la verrons à son troisième début.

mode, a été l'objet, à Madrid, d'une spoliation de tous ses effets. Pendant qu'on l'enlevait de son domicile pour la conduire et la retenir à la préfecture de police de cette ville, des agents du pouvoir bouleversaient ses meubles, et s'emparaient, dit-elle, d'un billet de cent mille francs que Gonzalès Bravo avait tiré, à son ordre, sur la maison don José Salamanca, à l'échéance du 25 avril dernier. Or, c'est un mois avant l'échéance que cette violence était exercée et le billet soustrait.

Depuis lors, M^{lle} Rondeau, qui a été en correspondance très intime non seulement avec Gonzalès Bravo, mais avec don François de Paule (les lettres sont encore en ses mains), est en instance auprès du ministère des affaires étrangères pour obtenir, par son intervention, la restitution de ses effets dont la valeur est considérable. Toutes ses démarches n'ayant abouti jusqu'à ce jour qu'à des promesses restées sans exécution, quoique de hauts personnages se soient intéressés à sa réclamation, M^{lle} Rondeau a menacé l'austère M. Guizot de publier certains faits qui seraient à sa connaissance personnelle, et dont elle offrirait les preuves, au sujet de la grande question qui est débattue si vivement par la presse anglaise... la question de savoir si physiquement et moralement M. le duc de Cadix est capable de faire le bonheur de S. M. la reine Isabelle.

Nous n'osons dire quelle sorte d'arguments M^{lle} Rondeau a fait valoir en présence de deux ambassadeurs en exercice et de plusieurs employés du ministère dans le cabinet d'un des directeurs. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que M^{lle} Rondeau, ayant déroulé une magnifique chevelure, montré des dents blanches comme l'ivoire, et fait appel à des succès bien connus et bien nombreux, a effrayé beaucoup les personnages témoins de sa démonstration, en se présentant comme une preuve vivante des raisons sur lesquelles s'appuie lord Palmerston pour soutenir que le duc de Cadix doit rester sans héritiers.

— La journée d'hier s'est passée fort tranquillement, et les personnes que la curiosité avait attirées au faubourg Saint-Antoine n'y ont trouvé aucune trace de l'agitation qui, la semaine dernière, a troublé ce quartier de la grande ville. La population de Paris est en ce moment fort tranquille. On a répandu dans les quartiers où les ouvriers abondent le bruit que le gouvernement prenait des mesures pour qu'au 13 octobre le prix du pain fût diminué, et l'on attend patiemment l'effet de ces mesures. Si au 13 octobre il n'y avait pas de changement dans la situation, une nouvelle agitation serait peut-être à redouter.

La crise municipale du Mans continue. La préfecture, embarrassée pour constituer l'administration nouvelle, a fait demander à l'opposition, en majorité dans le conseil, de lui faire connaître ses propositions. L'opposition a présenté MM. Trouvé-Chauvel, Sévin et Richard pour maire et adjoints. Le préfet a répondu que l'auteur du discours au duc de Nemours ne pouvait être présenté au choix du roi pour maire de la ville du Mans. L'opposition, pour prouver une fois de plus qu'elle est disposée à faire toutes les concessions possibles aux intérêts de la cité, s'est résignée à écarter M. Trouvé-Chauvel de la candidature à la mairie, et elle a présenté M. Sévin à sa place. Le préfet a répondu que les mêmes motifs de répulsion existaient contre M. Sévin, l'ancien adjoint de M. Trouvé, qui était à ses côtés lorsque le maire radical a adressé la fatale allocution au fils du roi.

C'est inutilement, dit le *Courrier de la Sarthe*, que l'opposition a protesté contre cette complicité, à moins qu'elle ne s'étendît également à tous les membres de l'ancien conseil municipal qui ont adhéré au crime, en allant en corps, le jour même de sa destitution, féliciter M. Trouvé-Chauvel sur la fermeté de sa noble conduite, démarche qui motiva la dissolution du conseil, ainsi que la destitution du commandant de la garde nationale, qui avait suivi cet exemple à la tête de ses officiers. Bref, le préfet a persisté dans ses motifs de répulsion contre M. Sévin, et a ajourné la constitution de l'administration municipale du Mans jusqu'au retour de M. Duchâtel, qui prend ses vacances.

Ainsi sont sacrifiés les intérêts de toute une cité aux misérables rancunes de la politique dynastique, réduites à l'impuissance.

L'*Indépendant* de Montpellier ajoute les renseignements qui suivent aux révélations publiées par le *National* sur la coalition des bateaux à vapeur du Rhône, qui, par l'exagération arbitraire des prix de transport, tend à faire surenchérir le pain au sein de la population lyonnaise :

Nous rappellerons que, par suite de manœuvres analogues et antérieures à celles dont parle le *National*, le sel, autre denrée vitale, se trouve depuis long-temps renchéri de 40 et même de 45 centimes par kilog., et que les mêmes compagnies du Rhône sont entrées en tiers depuis près de deux ans dans la combinaison à laquelle donnent lieu les sels du Midi. Voici quels sont les bases et les bénéfices de cette combinaison par rapport au seul débouché lyonnais.

Les compagnies déjà coalisées de la Provence et du Languedoc apportent à l'association leurs sels, livrés au point de départ pour une valeur de 4 fr. les 100 kilog.

L'apport des bateaux à vapeur est la remonte de la denrée jusqu'au quai de Lyon; la valeur représentative de ce transport est de 2 fr. à 2 fr. 50 c. les 100 kilog.

Enfin l'apport des marchands de Lyon, que les monopoleurs ont été forcés de s'associer, consiste dans la fourniture des sacs, les frais d'entrepôt, les peines et soins de la vente, etc.

Ces divers apports forment, avec l'impôt de 50 fr., une valeur de 54 fr. les 100 kilog. Or, la vente en gros des sels, qui avait lieu l'année dernière à 58 fr., donnait pour bénéfices de la coalition, sur une quantité moyenne de 220,000 quintaux métriques affectés à l'entrepôt lyonnais, la somme annuelle de 880,000 fr., 880,000 fr. qui se partagent en tiers, en sus des intérêts du capital et des frais commerciaux de chaque partie intéressée.

Notez encore que cette somme ne constitue que la surtaxe de la vente en gros; les consommateurs pauvres, qui ne peuvent acheter le sel qu'en détail, le paient au débitant à raison de 45 fr., et plus souvent de 50 fr. par 100 kilog.

Ces faits, trop peu connus, expliquent les manœuvres qui font renchérir le pain. Ainsi, la tolérance du mal engendre maintenant le pire. Une coalition puissante comme celle des sels est en effet organisée pour toute espèce d'accaparements. Si elle ne les tente pas encore, c'est qu'elle reste dans l'étonnement de son impunité et de ses premiers succès; mais qu'on la laisse se rassurer et prendre un peu plus de force en elle-même, et rien, à coup sûr, ne pourra plus faire obstacle à ses spéculations.

Afrique française.

Le paquebot de la compagnie Bazin Périer le *Philippe-Auguste* est entré dans le port de Marseille dans la nuit de samedi à dimanche. Nous

avons reçu par cette voie des nouvelles d'Alger jusqu'à la date du 30 septembre.

Le *Moniteur Algérien* de cette date annonce que le dernier courrier de l'Ouest a apporté de Djemâa-Ghazaouat des nouvelles très satisfaisantes; elles dissipent momentanément les appréhensions qui avaient été conçues pour le maintien de la tranquillité sur la frontière de l'Ouest. L'éloignement de Bou-Maza, l'insuccès d'Abd-el-Kader dans ses derniers projets, ont permis au général Cavaignac de ramener sa colonne sous Djemâa-Ghazaouat. Ces troupes y sont arrivées le 22 de ce mois.

Il est certain que Bou-Maza n'a pu parvenir à rassembler les Beni-Snasen, pour attaquer, avec leur concours, nos tribus voisines de la frontière. L'attitude énergique prise par le général Cavaignac à la première nouvelle des préparatifs que faisaient les agents de l'ex-émir aura ouvert nouvelle à ces populations fanatiques, qui sont restées sourdes à l'appel de Bou-Maza. On sait aussi que le caïd d'Ouchda a adressé à ce lieutenant de l'Ouest des représentations énergiques, qui l'ont engagé à s'éloigner de la frontière. Quant à Abd-el-Kader, tous les renseignements s'accordent à le représenter comme n'ayant opéré aucun mouvement. On doit supposer qu'il attendait les résultats des tentatives faites au nord et au sud de la frontière par ses khalifas Bou-Maza et Hadj-Seghir, pendant que lui-même se réservait d'agir vers le centre. Cette combinaison, dont le but essentiel était de diviser nos forces, a échoué devant la disposition donnée aux diverses colonnes, disposition qui ne laissait à Abd-el-Kader que de faibles chances de succès.

Le général d'Arbouville, qui s'était porté à Ain-Tmouchen avec une colonne pour agir selon les circonstances, se disposait, à la date du 25 septembre, à rentrer à Oran, en raison des nouvelles favorables qui lui étaient parvenues.

— Le khalifa de Laghouat vient de reprendre la route du Sahara avec les Arbâa et les gens des Ksour qu'il avait amenés dans le Tell pour y faire des achats de grains. Obligé cette année de camper avec ses tribus en dehors du territoire duquel il relève, ce khalifa témoigne sa grande reconnaissance pour la protection et les garanties qu'il a trouvées sur les marchés des cercles de Tiarret et de Teniet-el-Hâad. Un détachement de 15 spahis, commandé par un officier qui avait été mis à la disposition du khalifa, vient de rentrer à Médéah, rapportant une somme de 42,270 boudjous, montant de l'eussa des Arbâa et de l'impôt arriéré de Ksour-el-Aoueta.

Dans le Sud, les Ouled-Naïl, revenus dans leur pays à la suite du mouvement des Ouled-Chaïb, Rahman et Bou-Aïch vers l'Est, continuent à nous donner journellement de nouvelles garanties de leurs bonnes dispositions.

La nouvelle de l'arrivée à Tiarret de Djelloul-ben-Taïeb du Djebel-Amour produit une grande impression chez les Sahariens. Telly, des Ouled-Naïl, suivra sans doute cet exemple.

Dans l'Est, quelques tentatives faites par les agents de Ben-Salem n'ont pu réussir à jeter le moindre désordre dans nos tribus. Les Arib viennent de verser leur impôt entre les mains de leur khalifa. Les tribus du Dirah et du Ksenah sont prêtes à payer leur achour, mais elles doivent attendre, pour verser cet impôt, le moment de l'occupation de Sour-Ghozlan.

Toutes les tribus que la désolation du territoire de Tittery par les sauterelles avait forcées d'émigrer et de se disperser dans la province d'Alger rentrent journellement dans leur pays et se reconstituent. Les travaux du labour sont commencés, et chacun oublie pour quelque temps la politique.

Ces assurances de paix, dans la subdivision de Médéah, s'étendent à toute la division d'Alger. L'autorité supérieure reçoit de tous les points les rapports les plus satisfaisants. Le khalifa Mahi-el-Din, notre fidèle caïd des Issers, Ben Guennah, ne cessent, dans les lettres qu'ils écrivent, de se féliciter sur la prospérité des contrées qu'ils administrent, résultat de la tranquillité dont elles jouissent.

— Nous apprenons que M. le maréchal duc d'Isly a quitté Paris vers le milieu de ce mois pour se rendre à Excideuil, où il est arrivé le 19. M. le gouverneur-général se proposait d'y séjourner quelque temps avant de revenir en Afrique. (*Moniteur Algérien*.)

Chronique.

L'adjudication des terrains de la Boucherie-des-Terreux, qui devait avoir lieu le 5 courant, n'a eu aucun résultat, malgré la présence de quelques capitalistes qui avaient déposé le cautionnement exigé.

— Avant-hier, vers les neuf heures du soir, la place de la Pyramide, à Vaise, a été le théâtre d'un bien triste événement. Une charrette lancée au trot de course a renversé un malheureux passant, qu'elle a broyé sous ses roues. Le conducteur de l'équipage, effrayé de cet accident, s'est enfui aussitôt à toutes jambes. Rattrapé par plusieurs personnes qui s'étaient mises à sa poursuite, il a été livré au commissaire de police de Vaise, et la charrette déposée en fourrière.

— La cérémonie de la consécration de la belle église d'Ecully a eu lieu dimanche dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, dit la *Gazette de Lyon*. Dès samedi, toute la population de cette commune était en mouvement. Plusieurs arcs de triomphe avaient été dressés sur le passage du prélat consécrateur. Une garde d'honneur composée de trente à quarante jeunes gens à cheval s'était spontanément formée, et était allée à sa rencontre jusqu'aux limites de la paroisse. A cinq heures du soir, S. E. le cardinal de Bonald est arrivé. Escorté par la garde d'honneur, Monseigneur a mis pied à terre auprès du premier arc de triomphe, et là, a été complimé par M. Royé-Vial, maire d'Ecully. Un peu plus loin, le clergé l'attendait sous le dais, et l'a conduit à l'église paroissiale, au milieu d'une foule compacte et respectueuse, et au bruit de joyeuses détonations.

— Un quart environ des ouvriers de la fabrique n'est pas occupé; à aucune époque le prix des façons n'a été aussi bas qu'en ce moment.

— On nous adresse de nouvelles réclamations relativement au mauvais service des postes.

Une lettre mise dans la boîte, à la destination du cours d'Herbouville, a été trois jours à parvenir et a coûté 20 centimes de port, attendu qu'on lui avait donné une fausse direction.

Une autre lettre partie de Lyon pour les Charpenues, avant d'arriver à la personne à laquelle elle était destinée, a été cinq jours en route et a coûté 40 centimes de port.

Nous livrons ces faits, que nous tenons pour authentiques, aux méditations de M. le directeur des postes de Lyon. (*Courrier*.)

— Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences M. Armand Séguier a parlé avec éloge d'une machine nouvelle tenant lieu de crible, que MM. Vachon, meuniers à Lyon, ont inventée pour la séparation des grains et des graviers qui se trouvent nuisiblement mêlés au froment. Jusqu'ici on séparait le blé, avec des cribles et sans une grande difficulté, les grains de blé, avec des cribles et sans une grande difficulté, les grains de blé même; mais alors les grains de blé, cassés, amaigris, menus, se trouvaient assimilés aux ordures et éliminés comme elles. D'un autre côté, les corps étrangers et les grains nuisibles qui avaient le même volume que le blé restaient confondus avec lui sans séparation possible. Les fragments de blé attestant les dégâts du charbon restaient de même avec le bon grain, et l'on ne parvenait à les séparer qu'au moyen du mouillage; ces grains, amoindris, évidés, et partant plus légers, devenaient seuls flottants. Dans la machine de leur invention, MM. Vachon versent le grain mélangé d'ordure sur un plan incliné, formé de plaques enchaînées et mobiles, lesquelles sont creusées et laide de trous circulaires d'un diamètre moindre que la longueur normale d'un grain de blé. Un mouvement de sassement est imprimé à ce plan incliné, qui bascule

en sorte que tout le grain, après avoir circulé sur ce plan... toutes ses impuretés. Cette machine est si régulière, si simple, qu'il pourrait... sans interruption à l'aide d'un moteur mécanique, ou... la force vive mais également aveugle d'un animal de trait.

Le voleur s'est échappé, la police ne l'attrapera pas. Les plaines de Bagnols et celles de Chusclan et de Co... submergées par les inondations successives de la Cèze... dont le niveau s'est élevé à une hauteur qu'il n'a... atteinte. Les pertes ont été considérables; les récoltes... telles que pommes de terre, raisins, millets noirs, ont... On dit que les dégâts ont été encore plus graves dans... l'Ardeche.

Le feu a eu lieu à Soudorgues (Ardeche), dans la nuit... 26 septembre dernier, dans le domaine du sieur Pierre... propriétaire et fieur. Une chambre et un grenier à foin... quelques meubles, hardes, 61 kilogrammes de soie et... grammes de paille ou de foin ont été la proie des flamme... perte s'élève à plus de 4,000 f. On attribue ce sinistre à... l'Ardeche.

Mardi dernier, le dépôt du 51^e de ligne, venant de Gap, est... à Aix pour y tenir garnison en remplacement du dépôt du... les cadres rentrent d'Afrique. Le bataillon du 20^e de ligne, venant de Marseille et allant à... est arrivé à Aix jeudi dernier à une heure de l'après-midi... de la pluie, des curieux en assez grande quantité s'étaient... la Rotonde pour voir arriver le corps de troupes et pour... la musique de ce régiment.

La semaine dernière, la population laborieuse de Terre Noire... a été par un horrible accident. Un ouvrier âgé de 22 ans, ... deux enfants, et qui allait le devenir d'un troisième, a été... au laminoir qui lui a broyé les deux jambes jusqu'au... Le malheureux mutilé a encore vécu trois jours dans d'a... souffrances. Il a succombé jeudi matin. Ce jeune homme... un bon sujet, et il est généralement regretté.

Le castor dans le Mémorial de Vaucluse : Le matin, 1^{er} octobre, des hommes occupés à transborder... sur le port aperçurent un animal qui nageait vers le... Rhône. On crut d'abord que c'était un chien, mais on... bientôt la méprise, et des personnes plus perspicaces as... que c'était un castor égaré venant de quelque île du Rhône... amphibies ont établi leur résidence. Aussitôt cinq batelets... à sa poursuite; on cerna l'animal, et quelques coups de... furent tirés sur lui, mais l'habile plongeur esquivait adroite... mitraille. Quand il reparut sur l'eau, on le harponna à... perche, et on l'amena vivant dans un bateau; là, à l'aide... l'animal fut étranglé.

Le castor dans le Mémorial de Vaucluse : On a porté au cabinet d'histoire naturelle... on vu ce bel animal; il ne diffère en rien de celui dé... l'Ardeche. La seule différence qui le distingue de celui d'Amé... est que le castor des îles du Rhône et des bords de la Sor... naitre dans son terrier, tandis que celui de l'Amérique vit... construit des digues et des cabanes pour se loger.

Spectacles du 7 octobre.

THEATRE. — La Biche au Bois, pièce féerique en quatre actes... DES CELESTINS. — Mlle Déjazet. — Gentil-Bernard ou... vaudeville. — Dame et Grisette, vaudeville.

BULLETIN DES SOIES.

Les marchés de soie sont peu actifs, et l'article a subi une... ordinairement de pays ne valaient que 52 à 54 fr. le kilo... de propriétaires ne peuvent se décider à vendre à si... de Joyeuse de mercredi dernier n'avait attiré aucun acheteur;... quelques petits partis de soie fine à 31 f. 50 c., 32 et... le même choix, à 23, 24, 25, 26, 27 et 27 fr. 85 c. le demi-... Les marchés de soie sont peu actifs, et l'article a subi une... ordinairement de pays ne valaient que 52 à 54 fr. le kilo... de propriétaires ne peuvent se décider à vendre à si... de Joyeuse de mercredi dernier n'avait attiré aucun acheteur;... quelques petits partis de soie fine à 31 f. 50 c., 32 et... le même choix, à 23, 24, 25, 26, 27 et 27 fr. 85 c. le demi-... Les transactions continuent à être nulles, et les ventes des... qu'à l'aide de concessions faites par les vendeurs. Messine au 12/13, bonne marchandise, s'obtiennent de... programme. Le même calme dans les transactions et tendance à la baisse. à 12 f. 15 c. — 2 b. Baruthine, à 12 f. 50 c. — 11 b. 17. — 6 b. Salonique, à 22 f. 50 c. et 23 f. — 6 b. Mes... — 4 b. Brousse L. G., à 17 f. d'un correspondant les détails suivants : à Romans, les soies grêges étaient abondantes; il y avait... article; il s'est fait peu d'affaires. Les transactions qui ont... à 50 c. et à 1 f. de différence par demi-kilog. des

marchés précédents. Voici les prix tenus : 14/16 d. soies ordinaires, le demi-kilog. 25 f. 50 c. à 26 f. 00 c. 14/15 d. id. — 26 26 50 15/14 d. soies courantes, — 26 75 à 27 12/15 d. id. — 27 12/13 d. soies de Peyrins, — 27 25 A Aubenas, le 3 courant, le marché pour les soies n'a pas été très animé; les belles qualités fines étaient recherchées; les titres fermes n'avaient point de demandes; les affaires ont été très minimes, le peu qui s'est vendu s'est fait à la baisse. Voici les prix qui se sont pratiqués : 12/14 d. soies ordinaires, le demi-kilog. 26 f. 00 c. 12/15 d. id. — 26 50 11/12 d. id. — 27 40/11 d. id. — 27 50 9/10 d. id. — 28 9/10 d. soies de Joyeuse, belle qualité, 29 f. 00 c. à 50 f. 9/10 d. soies petite filature, le demi-kil. 30 à 31 Soies filature à vapeur : 15/14 d. soies du Var, 5/6 cocons, 62 f. à 65 f. 12/14 d. soies des Cévennes, — 66 à 68 12/14 d. soies de Saint-Jean-du-Gard, — 68 à 69 9/10 d. id. — 70 à 72 Les affaires sont très froides. (Courrier de la Drôme.)

Nouvelles diverses.

Il vient de se fonder à Amiens une société dite de secours mutuels pour les ouvriers malades. Cette société, à la tête de laquelle se trouvent les plus recommandables de la ville, compte déjà de nombreuses adhésions. Un appel vient d'être fait par elle à tous ceux que le sort du travailleur intéresse, et le Journal de la Somme, qu'elle a choisi pour son organe, publie la lettre suivante qu'elle a adressée à tous les fabricants et industriels de la ville d'Amiens :

« Monsieur, « Quelques amis des travailleurs, cette classe si nombreuse et si importante de la société, ont fondé une société de secours mutuels pour les ouvriers malades. Cette société se compose d'associés honoraires qui contribuent aux charges de la société par des souscriptions, sans prendre part à ses avantages, et d'associés participants qui, au moyen d'une contribution fixe, ont droit aux secours de toute nature que la société distribue. « Nous venons, Monsieur, solliciter votre concours pour une œuvre qui est à la fois un acte de charité et l'accomplissement d'un devoir social, et nous vous invitons à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 11 de ce mois, à une heure après midi, dans la grande salle de la mairie, pour entendre l'exposé du plan et du but de l'association, ainsi que les moyens d'exécution. « Il s'agit d'assurer aux ouvriers des secours et des consolations pour le jour de la souffrance, et de travailler à l'amélioration morale de ceux avec lesquels vous vous trouvez chaque jour en rapport; nous devons donc avoir votre sympathie, et en sollicitant votre coopération et votre présence à l'assemblée du 11 de ce mois, nous vous prions de vouloir bien vous faire accompagner de quelques uns de vos ouvriers les plus intelligents, ou au moins de vos contre-maitres. « Recevez, etc. »

Le tribunal correctionnel d'Arras a prononcé son jugement dans l'affaire qui se rattachait à la catastrophe de Fampoux. Des trois prévenus qui avaient comparu devant lui, deux ont été renvoyés des fins de la plainte. Un seul, le sieur Rollet, ingénieur du matériel, a été condamné à 100 f. d'amende. Le tribunal a reconnu qu'en ce qui le concernait il y avait eu défaut de précaution et imprudence, et qu'à son égard la prévention était pleinement justifiée.

Le gouvernement autrichien vient de rendre une ordonnance qui porte que tout conducteur de locomotives sur les chemins de fer de l'Etat qui, pendant une année entière, aura dirigé sa machine sans qu'il soit arrivé aucun accident, aura droit à une récompense de 100 florins (260 f.), et que tout conducteur dont les convois auront circulé sans sinistre pendant dix années consécutives obtiendra une gratification de 1,000 florins (2,600 f.) et une médaille d'or. On espère diminuer ainsi le nombre des accidents sur les rails-ways.

On lit dans le National de l'Ouest : « La chambre de commerce de Nantes vient de protester énergiquement auprès de M. le ministre des finances contre la mesure par laquelle, revenant sur son engagement, ce ministre abandonne à la concurrence des pavillons le transport des tabacs américains, dont il avait précédemment assuré le privilège à la navigation nationale. »

Les armateurs de Dieppe commencent à s'inquiéter du prix du sel. Si, conformément au vœu émis par le conseil-général de la Seine-Inférieure, le gouvernement ne doit pas cette année encore régulariser, par une loi, l'introduction en franchise, ou en les assujettissant à un droit minime, des provenances des marais salants de l'étranger, au moins conviendra-t-il d'accorder la tolérance exceptionnelle pour l'achat des sels étrangers, ainsi que cela s'est pratiqué dans les années où cette détarée était tenue à un taux exorbitant.

La prohibition, si elle était rigoureusement appliquée en cette matière, rendrait les armements tellement onéreux pour les armateurs, que force serait à beaucoup d'entre eux, dit la Vigie de Dieppe, de suspendre leurs opérations.

On lit dans l'Armoricaïn de Brest du 1^{er} octobre : « M. l'amiral ministre de la marine est arrivé mardi au soir de Lorient à Brest sur le yacht royal le Passe-Partout. A son entrée en rade, M. de Mackau a été accueilli par une salve de 17 coups de canon tirés par la frégate l'Iphigénie. « Hier, dans la matinée, M. de Mackau a reçu la visite de tous les corps civils et militaires; il s'est ensuite rendu dans l'arsenal, où il a passé en revue les troupes d'artillerie et d'infanterie de marine. « Aujourd'hui, M. le ministre doit visiter les bâtiments sur rade, puis, à sa descente à terre, se rendre à Pontanézen pour y inspecter l'infanterie de marine et les troupes destinées à l'Océanie. « Lors de la présentation du corps municipal, M. le ministre, s'adressant à M. le maire, lui a renouvelé l'assurance que l'escadre de la Méditerranée viendrait certainement à Brest cette année pour y passer l'hiver. »

On annonce que, par une ordonnance royale toute récente, M. Pichon, consul-général, chargé d'affaires de France à Montevideo, est nommé consul-général à Smyrne, en remplacement de M. le vicomte de Ségur-Montaigne, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite; M. Devoize, consul de France à Damas, est nommé consul-général à Montevideo, en remplacement de M. Pichon; M. Vattier de Bourville, consul de France au Caire, est nommé en la même qualité à Damas, en remplacement de M. Devoize; M. Benedetti, élève consul, est promu au grade de consul à la résidence du Caire, en remplacement de M. Vattier de Bourville.

Par la même ordonnance, M. le comte Ulysse de Ratti-Menton, ci-devant consul à Canton, est institué en qualité de consul de France à Calcutta, poste de nouvelle création, et M. Fontanier, ci-devant vice-consul de France à Bassora, est nommé consul à Singapour, poste resté vacant depuis la mort de M. Chaigneau.

Nous lisons dans le Progrès de Rennes : « Les élections de Vitre ont tourné au profit du parti légitimiste. Un arrêté du conseil de préfecture, rendu d'après une enquête administrative faite sur les lieux par un membre du conseil, vient d'annuler la majeure partie de ces élections, et, comme de raison, le Journal de Rennes proteste contre l'enquête et contre l'arrêté. Ce sont, à l'en croire, des actes de vengeance et de despotisme. « Ce que nous pouvons, au contraire, donner comme certain, c'est que l'enquête a été faite sans partialité, c'est que l'arrêté repose sur les motifs les plus graves, sur des actes patents de corruption et d'intimidation très peu honorables pour les gens qui les ont commis ou qui en ont profité. Nous nous abstenons de les divulguer quant à présent. L'affaire est soumise au conseil d'état. »

On lit dans l'Union d'Auxerre : « On nous assure que dans la seule commune de Coulanges-sur-Yonne il a été récolté cette année 37,000 feuilletes de vin; à 30 f. l'une, ce total représente le chiffre de plus d'un million de francs, et la population de ce vignoble n'est que de douze cents habitants!... Qu'on se fasse, par cet aperçu, une idée de la richesse de nos vendanges en 1846. »

Un négociant de Saint-Quentin, M. Brunel, a fait en mourant un legs de bienfaisance qu'on voudrait voir imiter. Il a laissé une somme suffisante pour donner tous les deux ans à soixante vieillards, au commencement de l'hiver, un habillement complet.

Nous pouvons annoncer d'une manière positive, dit un journal de Portsmouth, que le gouvernement anglais a résolu de ne plus construire de steamers en fer, les épreuves faites à bord de l'Excellent ayant démontré l'infériorité du fer sur le bois, sous le rapport de la résistance à l'artillerie. Dans quelques cas, on a vu deux plaques de fer emportées par le boulet. La trouée faite dans le bois est constamment beaucoup plus petite que celle faite dans le fer.

Nouvelles Etrangères.

IRLANDE.

On écrit de Dublin, 1^{er} octobre, au Times : Une lettre de Sligo, en date de mardi, qui a paru dans l'Evening-Freeman, dit : « La tranquillité de notre ville vient à la fin d'être troublée, et la faim commence à agiter la population. Hier au soir, le pain destiné à la maison des pauvres a été enlevé par le peuple, qui se l'est partagé et l'a dévoré. De crainte que le fait ne se renouvelle, on a, ce matin, fait garder par la police le pain destiné à cette maison. Une grande caisse de pain appartenant à M. Martin a été attaquée ce matin, et le peuple, ne trouvant pas cela suffisant, a forcé les boulangers de la ville à lui donner à manger. Dieu seul sait comment cela finira. Toute la farine qui se trouvait dans la ville étant consommée, la population se trouvait ces jours-ci dans une situation terrible. Le gouvernement a résolu de fournir du biscuit à 10 schellings le quintal. On commencera aujourd'hui. »

Une autre lettre adressée au même journal dit que, si la farine détermine une insurrection générale, l'Angleterre n'aura pas assez de troupes pour la réprimer.

ALLEMAGNE.

On écrit de Stuttgart que la disette, dans le royaume de Wurtemberg, sera plus forte qu'on ne l'avait d'abord pensé. L'avidité des spéculateurs augmente encore les prix des grains, déjà assez élevés par suite de la mauvaise récolte. Pour obvier à leurs manœuvres, une commission, composée d'employés des ministères des finances et de l'intérieur auxquels on a adjoint quelques négociants respectables, va commencer bientôt à opérer des achats importants de grains à l'étranger. Le gouvernement du Wurtemberg a mis dans ce but à la disposition de la commission des sommes considérables. Les particuliers ne restent pas non plus en arrière de ces efforts du gouvernement. Le 20 du mois dernier, une assemblée des habitants notables des principales villes du royaume s'est réunie à Plochingen, et a décidé d'appuyer les mesures du gouvernement par des contributions en argent. Des sommes de 60 et de 100,000 florins (150 à 250,000 f.) ont été annoncées des différentes localités.

Le gouvernement du grand-duché de Hesse, suivant l'exemple des autres gouvernements allemands et surtout de ceux de Wurtemberg et de Bade, a également ordonné l'achat de provisions en grains à l'étranger. Un commissaire hessois a passé dans ce but un contrat pour 30,000 malters ou 38,400 hectolitres de blé en Hollande. Ils doivent être expédiés immédiatement par le Rhin à Mayence.

En Hollande, on favorise l'importation du riz, comme on l'a fait en 1845. On écrit de La Haye :

« Le ministre des colonies fait publier un avis au commerce, portant que, sur l'autorisation du roi, l'ordre a été envoyé au gouverneur-général des Indes néerlandaises de continuer à encourager l'exportation du riz par des bâtiments hollandais en destination pour la métropole, en leur accordant les faveurs contenues dans la résolution ministérielle du 3 novembre 1845, dont les dispositions seront également rendues applicables pour l'année 1847. »

INDES.

BOMBAY, 27 août. — Nous n'avons aucune nouvelle bien importante à enregistrer. On a vu ici, avec une générale satisfaction, M. Reid chargé de l'intérim du gouvernement de Bombay. Ses habitudes, sa connaissance du pays, le rendent éminemment apte à remplir convenablement sa charge.

Le pays est paisible et la santé est assez bonne. Des troupes anglaises continuent à maintenir la paix dans le Lahore. Le gouvernement des Sheiks ne semble avoir acquis quelque force que depuis l'occupation anglaise. Le gouverneur-général a ordonné à deux nouveaux régiments de se rendre sur les bords du Sutledje, dans le but apparent d'absorber le reste des soldats sheiks en débandade. Une force considérable doit donc être rassemblée sur la frontière pour parer aux éventualités quand le temps de l'évacuation du Lahore sera arrivé.

Les troupes dans le Jullundur-Doub ont peu souffert pendant cette saison. Le choléra, pendant ce mois, a semé ses ravages le long de l'Indus. Depuis qu'il a quitté Kurrachee, c'est sur les indigènes qu'il a principalement sévi; les troupes ont été comparative-ment épargnées. Cinq régiments doivent quitter le Scinde quand le beau temps sera revenu. On assure que Charles Napier se retire du commandement.

ESPAGNE.

MADRID, le 29 septembre — Notre camarilla a grand' peur d'entendre saluer l'arrivée de vos princes dans nos murs par des manifestations fort peu amicales, et, pour prévenir un semblable déboire, elle ne néglige rien pour tuer une partie de la presse et réduire, par la terreur l'autre partie

à un silence complet. Nous avons déjà la censure que le caprice du chef politique aggrave encore chaque jour; nous avons les mille et une tracasseries dont on nous abreuve, les saisies, les procès, les amendes et les suppressions de feuilles.

L'Éco, saisi cinq fois dans une semaine, vient de perdre son premier procès et d'être frappé de 50,000 réaux d'amende. Sans lui donner le temps de se pourvoir contre ce jugement, on lui a signifié l'ordre d'avoir à suspendre sur-le-champ sa publication jusqu'au paiement de l'amende encourue. Voilà une esquisse de la liberté de la presse dont nous jouissons, et que vos feuilles de police osent vanter à leurs crédules lecteurs en leur faisant accroire que nous vivons sous un gouvernement constitutionnel.

La future arrivée de M. de Montpensier vient d'être fêtée, à leur manière, par nos pachas. Les fusillades ont commencé; 80 insurgés, au nombre desquels se trouvent plusieurs prêtres, ont été pris et fusillés, dit-on, à Lérida; d'autres prêtres, faisant partie du haut clergé, ont subi le même sort non loin de votre frontière.

La question de savoir si l'on autorisera le ministère à lever les impôts jusqu'à la fin de l'année a été agitée au sénat dans la séance d'hier et a donné lieu à des débats animés où Serrano a pris la plus grande part. Ce général a repoussé le projet de gouvernement parce qu'il manque de confiance dans le ministère. Il fait l'histoire des transformations ministérielles depuis le cabinet présidé par Narvaez jusqu'à celui d'aujourd'hui. Il montre qu'aucun de ces changements ne s'est fait par le jeu naturel de nos institutions. Il rappelle la liberté de la presse constamment sacrifiée en holocauste, la censure rétablie, la mise en état de siège de la plupart des provinces, l'état déplorable notamment de la Catalogne et de Malaga, les emprisonnements et les exils arbitraires, ceux de D. Enrique, de Narvaez et d'Orliva. Il attaque la connivence du gouvernement avec le général Florès, qui recrute publiquement des troupes pour envahir une république qui est notre alliée. Il demande raison des mesures hostiles dirigées contre le Portugal.

C'est été, en un mot, un véritable acte d'accusation. J'ai cru un instant

que des révélations curieuses allaient avoir lieu sur les intrigues de la camarilla. Isturiz et Narvaez avaient en effet demandé la parole. Mon attente a été trompée, et leurs paroles n'ont rien expliqué. Des mots un peu vifs échangés entre MM. Pidal et Serrano menaçaient de dégénérer en querelle personnelle, grâce surtout au ton rogue et provocateur de Pidal, lorsque le président du sénat n'a trouvé rien de mieux que de lever la séance. Les débats ont été continués au lendemain. (Sentinelle.)

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 7 octobre.

| CHEMINS DE FER. | COMPTANT. | | LIQ. COURANTE. | | LIQ. PROCHAINE. | |
|--------------------------------------|------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | 4er cours. | dernier cours. | 4er cours. | dernier cours. | 4er cours. | dernier cours. |
| Avignon à Marseille prime d. 40. | » | » | 925 | 926 25 | 925 | 926 25 |
| Paris à Orléans. . . prime d. 40. | » | » | 4268 75 | » | 4268 75 | 4270 |
| Paris à Rouen. . . prime d. 40. | » | » | » | » | 4277 50 | 4278 75 |
| Orléans à Vierzon. . . prime d. 40. | » | » | » | » | » | » |
| Bordeaux à Orléans prime d. 40. | » | » | » | » | » | » |
| Strasbourg à Paris. . . prime d. 40. | » | » | » | » | » | » |
| Tours à Nantes. . . prime d. 40. | » | » | » | » | » | » |
| Chemin du Nord. . . prime d. 40. | » | » | 723 75 | » | 723 75 | 725 |
| Paris à Lyon. . . prime d. 40. | » | » | 726 25 | » | 730 | » |
| | | | 525 | 526 25 | 526 25 | » |

Bulletin de la Bourse de Paris du 5 octobre 1846.

Avant l'ouverture, on a fait quelques affaires à 82 82 1/2, et le premier cours au parquet a été 82 85. Le 3 0/0 est monté d'abord à 82 90, puis il est retombé graduellement à 82 80, et il a fermé au parquet à ce prix. Dans la coulisse, il est resté 82 75, plutôt offert que demandé.

Les affaires ont été fort morales, et il n'a circulé aucune nouvelle. Les chemins de fer se sont tenus dans les prix de samedi dernier; mais la plupart de ceux qui ont été cotés n'ont eu qu'un seul cours. Ils sont un peu délaissés, et les titres, d'ailleurs, n'abondent pas en ce moment sur le marché.

| | | | |
|-----------------------------------|---------|--------------------------------|---------|
| Trois pour cent. | 82 85 | Versailles (rive droite) . . . | » |
| Quatre pour cent | » | — (rive gauche) | 285 |
| Quatre et demi pour cent. . . | » | Paris à Orléans. | 1272 50 |
| Cinq pour cent | 117 85 | Paris à Rouen. | » |
| Emprunt de 1844. | » | Rouen au Havre. | 727 50 |
| Trois pour cent belge. | » | Avignon à Marseille. | 925 |
| Quatre 1/2 p. 0/0 belge. | 98 1/2 | Strasbourg à Bâle. | 232 50 |
| Cinq pour cent belge. | » | Orléans à Vierzon. | 622 50 |
| Cinq pour cent napolitain. . . . | » | Orléans à Bordeaux. | 563 |
| Récépissés Rothschild. | 102 | Amiens à Boulogne. | » |
| Cinq pour cent romain. | 102 3/4 | Montreuil à Troyes. | 370 |
| Trois pour cent espagnol. | » | Chemin du Nord. | 726 25 |
| Banque de France. | » | Dieppe et Fécamp. | 375 |
| Comptoir Ganneron. | 1175 | Paris à Strasbourg. | 505 |
| Banque belge. | » | Tours à Nantes. | 508 75 |
| Caisse Lafitte. | 1212 50 | Paris à Lyon. | 528 75 |
| Obligations de Paris. | 1392 50 | Lyon à Avignon. | 487 50 |
| CHEMINS DE FER. | | Bordeaux à Cette. | 470 |
| Saint-Germain. | 1037 50 | Bordeaux à la Teste. | » |

Le gérant responsable, B. MURAT.

Etude de M^e Simon, huissier à Lyon, rue de la Gerbe, 14.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Les samedi et lundi dix et douze octobre 1846, à dix heures du matin, sur la place publique du Pont, sise à la Guillotière, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de divers meubles et effets mobiliers saisis, consistant en billard jeune France, sa marque, ses queues et ses trois billes, garde-robe, tables, chaises, tabourets, linge de lit et de tables, poêles, fourneau-potager, batterie de cuisine, plusieurs lits garnis, tonneaux, bouteilles vides, etc. (1848)

Etude de M^e Fauché, huissier à Lyon, quai Humbert, n^o 42.

VENTE JUDICIAIRE.

Le samedi dix octobre 1846, à dix heures du matin, il sera procédé, à Lyon, sur la place de la Fromagerie, à la vente aux enchères publiques et au comptant d'une grande quantité de couvertures en coton de toutes grandeurs, blanches, bleues, grises et imprimées. (1956)

Etude de M^e Darmès, notaire à Lyon, quai de Bondy, 165.

VENTE AUX ENCHÈRES

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE, DE

L'HOTEL DE LA SAONE,

Situé à Lyon, quai Bourgneuf, 127, en face des bateaux à vapeur.

Le lundi douze octobre 1846, à dix heures du matin, dans l'étude et par le ministère de M^e Darmès, notaire à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères de l'hôtel de la Saône, situé à Lyon, quai Bourgneuf, n^o 127, appartenant à M. Blondel, qui l'exploite.

L'établissement se compose : 1^o d'un beau café au rez-de-chaussée, avec billard forme moderne ; 2^o de dix-huit chambres bien meublées pour loger des voyageurs. La cuisine est garnie de tous ses agrès.

Cet hôtel, placé en face du débarcadère des bateaux à vapeur, est dans une position d'autant plus avantageuse qu'il a été décidé définitivement que les bateaux à vapeur resteraient amarrés au port l'Épine.

Mise à prix. 2,000 fr.

L'adjudication aura lieu en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Lyon en date du 19 septembre 1846.

Le cahier des charges et l'inventaire des objets composant le fonds sont déposés dans l'étude de M^e Darmès, notaire. (3410)

A VENDRE

pour cause de cessation de commerce.

UN FONDS DE QUINCAILLERIE

avec vastes magasins.

Il est bien achalandé, il existe depuis trente-cinq ans, et il est situé dans une position la plus avantageuse de la ville de Vienne (Isère).

S'adresser à M. Ollier, propriétaire, qui donnera facilité pour les paiements. (1526)

A VENDRE. Une jolie petite

maison de campagne, avec jardin. Le tout est très bien situé, à Villeurbanne, quartier des Maisons-Neuves, en face du pensionnat des dames Araud. (1045)

S'adresser, pour la voir et pour traiter, à M. Raphanel, quai Saint-Vincent, 61, au 3^e, à Lyon.

A VENDRE actuellement, fonds de

charcutier bien situé et bien achalandé, dans un des faubourgs de Lyon. On donnera des facilités pour le paiement.

S'adresser chez M. Buisson, rue Tavernier, n. 3, au 2^e. (1052)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Les magasins de papiers peints de M. Lasne, situés rue Saint-Côme, 3, sont entièrement transférés place des Terreaux, 5, au 1^{er}, en face du palais Saint-Pierre. Veuillez visiter nos magasins, nous pouvons vous offrir un très grand assortiment dans tous les genres et tous les prix. (1538)

COPAHINE-MEGE

Ce médicament est le dernier adopté par l'Acad. de Med. sur le rapport de M. Guillerot, mod. en chef de l'hôp. des Vénéériens, ainsi les premiers met. de Paris n'emploient-ils plus que lui. Seul il guérit en 6 jours les écoulements sans nausées, coliques ni maux d'estomac. La boîte de 100 dragées ne coûtant que 4 fr., est le traitement le moins cher. DÉPÔT. JOZEAU, ph. r. Montmartré, 165, et dans les meilleures pharmacies. (4560)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient, et réputés incurables. Traitement gratis, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal, (EXTRAIT DE SALSEPARILLE et POUDRE DIURÉTIQUE.) A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon.—Dépôts: à Paris, rue du Grand-Chantier, 7; à Toulon, rue Bonnefoi, 2; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites.—On fait des envois. (Affranchir.) (4246)

A VENDRE Une Maison

située rue Dugas-Montbel, en face de l'Entrepôt général des vins, formant deux corps de bâtiment, faisant face sur deux rues, ayant chacun leurs dépendances, pouvant se vendre ensemble ou séparément, portant les n^{os} 11 et 12.—S'adresser, pour la visiter, sur les lieux, au propriétaire, au rez-de-chaussée, ou chez M. Duchamp, notaire, rue Saint-Dominique.—On pourra prendre en échange une partie de la somme sur une propriété aux environs de Lyon. (1062)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbotat, rue Mulet, 2.

A VENDRE pour se retirer des affaires, un **Bon petit fonds de café** bien situé, ne faisant que 3 f. de frais par jour et 20 f. de recette.—Location: 600 f. S'adresser à M. Barbotat. (1061)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e GAYET, huissier, est transférée place de la Préfecture, n. 15, au 2^e. (2022)

ECOLE DE THÉORIE-PRATIQUE

pour la fabrication des étoffes de soie, dirigée par J.-V. JANTET, petite rue des Feuillants, 4, à Lyon.—Cet établissement se recommande toujours par les plus grands soins apportés à l'instruction des élèves. (1549)

Ateliers de la rue de Jarente, n. 16, à Lyon.

PONT ET C^e.

Grand assortiment de fourneaux de cuisine portatifs et maçonnés, calorifères et cheminées, escaliers en fer et fonte. Le tout garanti. (1553)

AVIS Un livre de magasin

pour la fabrication de soierie, recouvert en papier vert, portant les noms de *Baveret et Richard*, a été perdu lundi à midi, depuis la rue Dumont jusqu'à la place Croix-Paquet. On est prié de le rendre chez M. Delorme, charcutier, Grande-Rue, à la Croix-Rousse. Il y aura récompense. (1063)

AVIS

On demande un homme doux et d'un bon caractère, qui sache soigner, panser et conduire une voiture à deux chevaux, pour servir en qualité de cocher et de domestique. Il voyagera de sept à neuf mois de l'année avec son maître. On désire autant que possible un homme de vingt-huit à trente-cinq ans, qui ait servi dans la cavalerie. Il devra fournir de bons renseignements.

S'adresser, à Villefranche (Rhône), au bureau du Journal de Villefranche. (1548)

DRAPERIE.

CHANGEMENT DE DOMICILE

MM. Perrachon et Cret ont l'honneur de prévenir les personnes qui veulent bien les honorer de leur confiance, que leur magasin est transféré du n^o 9 au n^o 7 de la rue Saint-Côme. On y trouvera un grand assortiment de nouveautés pour gilets et pantalons dans tous les prix. (1019)

A Lyon, chez MM. Vernet, place des Terreaux; et André Laroque, rue Saint-Polycarpe, 10; Revol, Bouchard et Crolat, droguistes, quai d'Orléans, 51.—A SAINT-ETIENNE, chez MM. Faure, rue de la Comédie; Perrier, place de l'Hôtel-de-Ville; Galy, rue de Foy.—A GRENOBLE, chez M. Gabriel, rue Vaucanson.—A VALENCE, chez MM. Guibert, Daruty et Bonnet.—A TAIN, chez M. Barrier; et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

AVIS Une administration désire trouver des employés.

S'adresser, de huit à neuf heures, à M. Honoré, n. 14, rue Saint-Dominique, au 1^{er}, chez le pelletier. (977)

FABRIQUE

DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC.

M. DUPUIS, rue du Palais-Grillet, 15, breveté (sans garantie du gouvernement), a l'honneur d'informer ses nombreux clients et le public en général qu'il a pour cette saison froide et humide un très grand assortiment de chaussures en gomme élastique, dite caoutchouc, tout ce qu'il y a de plus doux, de plus imperméable et de plus chaud. On en trouvera de toutes les tailles, montés en souliers ou simplement avec semelles ainsi que sans semelles pour les malades. Le tout à des prix fixes. (1066)

HOTEL DES MESSAGERIES ROYALES,

Tenu par Gauthière-Simonin, A VIERZON (CHER).

Cet hôtel, précédemment situé rue des Ponts, vient d'être transféré rue Neuve, 32, près le débarcadère du chemin de fer.

On y trouvera, comme par le passé, table d'hôte, bon service et tous les soins désirables.

Nota.—Le relais de la poste aux chevaux est audit hôtel. (1004)

POLITIS, FACTEUR DE PIANOS,

Attaché jusqu'à présent à la maison Mongolier, A son atelier actuellement cours Morand, n^o 16, aux Brotteaux.

Les personnes qui voudront faire réparer leurs pianos par lui sont assurées d'être satisfaites.

A dater de ce jour, on trouvera chez lui des pianos de rencontre en bon état et à prix fixe. (990)

AVIS M^{me} de Larroe, arrivant de Paris,

donnera pendant un mois des leçons de fleurs en papier et en laine, tapisserie en relief et autres, broderies à relief soutache, etc. Elle confectionne tous ces ouvrages à des prix très modérés, et s'engage à les apprendre en très peu de leçons.

S'adresser ou écrire rue de Jussieu, 21, ancienne rue Maurico (1060)

CHOCOLAT DESBRIÈRES.

Purgatif à la Magnésie.

Dépôts chez MM. Bouchut, pharmacien, place du Change; Lacroix, place Saint-Michel; Reverchon, place de la Croix-Rousse; Boissonnet, à la Guillotière. (1015)

Rhumes, Catarrhes.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrhumements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la PATE DE GEORGÉ, pharmacien d'Épinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. Lardet, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; Chalon-sur-Saône, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien, Grande-Rue, 1; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 56, et Genève (Suisse), ROUZIER. (5344)

L'ART DU LIQUORISTE

à la portée de tout le monde, par J. DEMONT, ancien distillateur-liquoriste.—Prix: 3 f.—Événement chez l'auteur seulement, rue du Plat, 7, à Lyon.

Avec ce recueil de 250 recettes simples et éprouvées, l'auteur garantit que la personne la moins expérimentée peut fabriquer sans ustensiles les liqueurs de toutes qualités, l'absinthe, le kirschwasser, rhum, cognac, vermouth, la grande-chartreuse, les vins fins, les vins de fruits, les ratafias et liqueurs de ménage, les sirops, gelées, confitures, rainés de fruits et de légumes, les vinaigres et les limonades gazeuses, un vin de ménage, la bière à cinq centimes, et beaucoup d'autres articles très utiles. (1509)

A LOUER Jolies chambres et

appartements meublés ayant vue sur la place Bellecour. S'y adresser, n. 1, façade de la Saône. (1065)

AVIS. Un homme de vingt-cinq ans, connais-

sant l'agriculture, la viticulture, la taille des arbres fruitiers, la tonnellerie, l'œnologie et la tenue des livres, désirerait un emploi pour toutes ou quelques unes de ces parties. Il fournira tous renseignements désirables. S'adresser franco à M. Billard, teneur de livres, rue du Bât-d'Argent, n^o 14. (1064)

LIQUEURS. Une personne qui quitte le

commerce, qui connaît parfaitement la distillation, et qui a de très bonnes recettes, désire faire des élèves à qui elle remettra tous ses procédés.—S'adresser rue Perrache, 9, au 1^{er}. (1034)

PROCÉDÉS RUOLZ.

DÉSIR ET ARQUICHE,

SEULS CONCESSIONNAIRES.

Fabrique et Magasin, rue Tramassac, 22.—Magasin, place des Terreaux, 19.

Couverts de tous genres argentés et en vermeil, imitant parfaitement l'or et l'argent; candélabres, lustres, réchauds, cafetières, théières, chocolatières, porte-bouteilles, plats ronds et ovales à filets et contours, plateaux unis et damasquinés, etc., etc., et en général tout ce qui concerne le service des maîtres d'hôtel, des cafetiers et des restaurateurs.

On remet à neuf les bronzes et les vieux plaqués. On expédie pour la France et l'étranger.

Bronzes et vases sacrés d'église en modèles très variés. (6300)

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs, goulte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes de vis rebelles, et de toute acroté ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie. PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, n. 23.

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithiatrie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880)

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS.

Rue de la Poulallerie, 19.